



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Développement de la phagothérapie

Question écrite n° 1550

Texte de la question

M. Théo Bernhardt attire l'attention de Mme la ministre de la santé et de l'accès aux soins sur l'importance cruciale d'encourager la recherche et le développement de la phagothérapie face à la menace grandissante de l'antibiorésistance. Selon de nombreuses études, un grand nombre d'antibiotiques actuellement utilisés risquent de devenir inefficaces dans les 10 à 50 ans en raison de la capacité des bactéries à développer des mécanismes de résistance. En effet, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) considère déjà l'antibiorésistance comme l'une des principales menaces mondiales pour la santé publique, avec des projections alarmantes d'ici à 2050, où les infections résistantes pourraient être responsables de 10 millions de décès par an si aucune solution alternative n'est trouvée. Dans ce contexte, la phagothérapie, qui consiste à utiliser des bactériophages pour cibler et détruire des bactéries spécifiques, représente une alternative prometteuse. Plusieurs initiatives de recherche en France et des essais cliniques soutenus par l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), ont montré des résultats encourageants, en particulier dans le traitement des infections multi résistantes. Cependant, l'absence d'un cadre juridique clair et les freins administratifs limitent son déploiement plus large dans les établissements de santé, alors même que certains pays, comme la Géorgie et la Pologne, l'utilisent déjà couramment avec succès. De plus, des études récentes, comme celles menées par l'Institut Pasteur, ont montré que certaines bactéries parviennent à échapper aux bactériophages en ajustant l'expression de leurs gènes, soulignant ainsi la complexité de cette approche et la nécessité de renforcer la recherche pour maximiser son efficacité dans des conditions réelles. La coordination entre les laboratoires, les hôpitaux et les autorités sanitaires est donc cruciale pour progresser dans la mise au point de traitements robustes et fiables. En conséquence, il lui demande de préciser les actions que le Gouvernement entend mettre en œuvre pour accélérer la recherche et la régulation de la phagothérapie en France.

Données clés

Auteur : [M. Théo Bernhardt](#)

Circonscription : Bas-Rhin (8^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1550

Rubrique : Recherche et innovation

Ministère interrogé : Santé et accès aux soins

Ministère attributaire : [Santé et accès aux soins](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 octobre 2024](#), page 5738